

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **26 (1934)**

Heft 4

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

26^{me} année

Avril 1934

N° 4

L'enrôlement des jeunes dans les syndicats.

Par *Hans Neumann.*

Les efforts tentés en vue de gagner la jeunesse n'ont jamais été aussi intenses qu'actuellement. Tous les mouvements politiques les plus importants cherchent à consolider leurs assises et à développer leur activité en formant des groupes de jeunes partisans. Il en est ainsi, pour n'en nommer que quelques-unes, de la Jeunesse socialiste, des Jeunes paysans, de la Jeunesse libérale ainsi que d'anciennes associations confessionnelles, telles que l'Union chrétienne de jeunes gens, les sociétés de patronages catholiques, etc. Ces mouvements englobent généralement des jeunes gens âgés de 16 à 20 ans. Nous plaçons au premier plan les véritables mouvements de la jeunesse. Ces groupements confessionnels et politiques de la jeunesse se forment également dans les organisations sportives. Là aussi, on distingue les sociétés bourgeoises, socialistes, communistes, catholiques et évangéliques.

Jusqu'à ces derniers temps, seuls les typographes, parmi les fédérations affiliées à l'Union syndicale suisse, ont formé un groupe spécial d'apprentis pour leur descendance professionnelle. Il ressort d'une enquête faite en été 1933 que 2000 jeunes gens à peine, en âge d'être apprentis, sont membres des fédérations syndicales. Comparativement à l'effectif de 230,000 membres que compte l'Union syndicale, c'est là une bien maigre proportion.

Ce serait faire erreur que d'en déduire que les syndicats ne se soucient pas de la situation des jeunes apprentis. Lors d'examen d'apprentis, dans les commissions de surveillance, lors de l'élaboration et la surveillance de lois de protection pour les jeunes gens, les représentants des syndicats ont toujours pris la défense de la jeunesse laborieuse. Jusqu'à présent, les syndicats ont été les seuls à s'occuper des intérêts moraux et économiques des jeunes. La lutte pour une meilleure protection de la jeunesse